

Plancher chauffant-rafraîchissant : + 5% en 2010

Le marché français des systèmes de planchers chauffants-rafraîchissants en matériaux de synthèse a progressé d'environ 5% en 2010 (contre - 15% en 2009), à environ 7 millions de mètres de tubes, et devrait connaître une croissance à deux chiffres cette année. C'est ce que vient de confier, lors d'un entretien exclusif avec *ThermPresse*, Thierry Bédard, vice-président du syndicat des fabricants de ce secteur, Cochebat, dont il préside la commission Promotion. M. Bédard - qui, par ailleurs, dirige le département Chauffage de Rehau France - nous a précisé que, l'année dernière, l'évolution du marché de ces planchers chauffants avait été "négative jusque vers avril-mai" et que, au troisième trimestre, avait été enregistré un bond en avant - "assez surprenant" - de + 42%. Les chiffres du quatrième trimestre 2010 ne sont pas encore connus, mais devraient traduire "une certaine dégradation". Le marché était en recul de "10-11%" sur l'ensemble du premier semestre 2010 et en progression de 10% sur les neuf premiers mois de l'année.

Avenir radioux pour le chauffage biomasse, selon la Commission européenne

Dans l'Union européenne, par le passé, le secteur du chauffage EnR "n'a connu qu'un modeste développement commercial du fait de l'absence de régime d'aide approprié dans la plupart des États membres, mais, dans les prochaines années, cela va complètement changer". C'est ce qu'écrit la Commission européenne dans une "communication" qu'elle vient de diffuser. < Les États membres prévoient déjà de réformer leurs subventions, régimes de prix de rachat ou autres instruments dans le secteur du chauffage, ajoute la Commission. On peut s'attendre à un développement et à des investissements dans l'industrie européenne des granulés de biomasse, dans la technologie des chaudières à biomasse et dans celle de co-combustion. > La Commission pense que, en chauffage et refroidissement, au cours des dix prochaines années, la biomasse restera la technologie EnR dominante dans l'Union européenne, 50 % de la croissance d'ici à 2020 étant due à l'énergie produite à partir de cette source (dont la moitié dans le secteur du chauffage).

Énergies : comment les Français se sont-ils chauffés en 2010 ?

Les températures "extrêmement froides" de 2010 ont entraîné une forte progression des consommations de chauffage en volume, progression qui, elle-même, a amplifié l'effet de la hausse des prix de l'énergie. C'est ce qui ressort d'un rapport que vient de publier la Commission nationale des Comptes du Logement. L'an passé, indique le rapport, le prix du fioul a augmenté de 22,8% en moyenne annuelle (contre - 30,9% en 2009). < Le fioul représente plus de 15% de l'énergie utilisée par les propriétaires occupants de logements, ce qui accentue la hausse des prix pour cette catégorie, commente le rapport. Le chauffage au fioul concerne près d'un propriétaire non accédant sur quatre et un accédant sur six. > Quant au prix du gaz naturel, il s'est accru de 6,5% en 2010 (après - 2,9% en 2009). < Le gaz représente le quart des dépenses d'énergie consommée dans les logements, souligne le rapport. Il est utilisé dans 61% des logements du parc HLM. > Au cours des cinq dernières années, poursuit le rapport, les prix du fioul et du gaz ont progressé respectivement de 22% et de 36%. En 2010, les prix ont augmenté de 3,7% pour l'électricité, de 0,3% pour le chauffage urbain, de 5,8% pour les GPL et de 4,5% pour le bois (hors autoconsommation). < Les ménages ne sont pas égaux face aux augmentations de prix en raison de leur équipement de chauffage, observe le rapport. Ainsi, les locataires du parc social ont vu leur prix augmenter de 5% en 2010, contre + 6% pour ceux du parc privé. >

EN BREF. Pour améliorer le diagnostic de performance énergétique, le nombre des données d'entrée de la méthode de calcul permettant de modéliser les biens à usage d'habitation pourrait augmenter, en se concentrant notamment sur l'efficacité des systèmes de chauffage et sur la ventilation. C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Écologie lors d'une conférence de presse la semaine dernière. < La bibliothèque des méthodes devra également être complétée afin d'élargir le panel d'équipements ou de matériaux, indique-t-on au ministère. Dans le même ordre d'idées, les logiciels seront aménagés de manière à interdire, sauf exception, le recours aux valeurs par défaut. > Par ailleurs, un pré-requis en formation initiale sera exigé pour les nouveaux diagnostiqueurs. Et deux niveaux de certification des diagnostiqueurs pourraient être mis en place, l'un pour l'habitat, l'autre pour le collectif et le tertiaire.

- **EN BREF.** EDF vient de décerner, dans le cadre de ses Trophées Habitat Bleu Ciel, catégorie promoteurs immobiliers, des médailles d'or ou un Grand Prix du Jury à Vinci Immobilier, à Icade Promotion Logement, à Nexity George V et à Bouygues Immobilier, et ce pour des bâtiments qui sont tous équipés du système Heliopac.